

**SECTEUR DE FORMATION 11 – FABRICATION MÉCANIQUE**

**TECHNOLOGIE DE L'ARCHITECTURE NAVALE  
(DEC 248.A0)**

**TABLEAUX D'HARMONISATION**



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Présentation .....</b>	<b>1</b>
<b>Programmes d'études en lien d'harmonisation .....</b>	<b>1</b>
<b>Information sur les tableaux d'harmonisation.....</b>	<b>1</b>
<b>Tableaux d'harmonisation intra-ordre .....</b>	<b>3</b>
Technologie de l'architecture navale et Technologie du génie industriel .....	5
Technologie du génie industriel et Technologie de l'architecture navale .....	6
<b>Tableaux d'harmonisation intersectorielle .....</b>	<b>7</b>
Technologie de l'architecture navale et Dessin du bâtiment .....	9
Dessin du bâtiment et Technologie de l'architecture navale .....	10
Technologie de l'architecture navale et Technologie de la mécanique du bâtiment.....	11
Technologie de la mécanique du bâtiment et Technologie de l'architecture navale.....	12
Technologie de l'architecture navale et Technologie de l'architecture.....	13
Technologie de l'architecture et Technologie de l'architecture navale.....	14



## Présentation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement et elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites *communes*. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites *identiques*; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites *équivalentes*.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Technologie de l'architecture navale* (DEC 248.A0) ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

## Programmes d'études en lien d'harmonisation

Le programme d'études *Technologie de l'architecture navale* (DEC 248.A0) présente des compétences communes avec les programmes d'études suivants :

- Technologie du génie industriel (DEC 235.B0);
- Technologie de la mécanique du bâtiment (DEC 221.C0);
- Technologie de l'architecture (DEC 221.A0);
- Dessin du bâtiment (DEP 5250).

## Information sur les tableaux d'harmonisation

Dans ce document, les résultats des travaux d'harmonisation sont présentés sous forme de tableaux et sont regroupés selon les rubriques suivantes : les tableaux d'harmonisation intra-ordre qui font l'objet de la première partie et les tableaux d'harmonisation intersectorielle qui sont regroupés dans une deuxième partie.

Chaque tableau se divise verticalement en deux sections et met en lien deux programmes d'études, le programme de référence<sup>1</sup> et un programme avec lequel il a des compétences communes. Pour chacun de ces programmes, le tableau présente les éléments d'identification qui sont le titre, le type de sanction, le code du programme, l'année d'approbation, son nombre de compétences ou de modules, la durée totale de formation, les énoncés de compétences communes et leur code respectif.

Lorsque les compétences communes entre deux programmes d'études ne sont pas identiques mais équivalentes, elles donnent lieu à deux tableaux distincts qui sont présentés l'un à la suite de l'autre. Le premier tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme de référence et qui s'inscrit dans le programme harmonisé au programme de référence; à l'inverse, le second tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme harmonisé au programme de référence et qui s'inscrit dans le programme de référence.

Le programme d'études dont est issue la personne et dans lequel elle a acquis une ou des compétences est dit « programme de provenance »; le programme d'études dans lequel la personne souhaite poursuivre sa formation et se faire reconnaître les compétences déjà acquises est dit « programme de destination. » Dans chacun des tableaux, la section de gauche est réservée au programme de provenance et la section de droite est réservée au programme de destination.

Avant chaque tableau, le programme de provenance et le programme de destination sont identifiés et un court texte rend explicite le cheminement de la personne à l'intérieur de ces deux programmes d'études.

---

1 Le programme de référence est celui pour lequel est spécifiquement rédigé le document d'accompagnement.

## **Tableaux d'harmonisation intra-ordre**



**Programme de provenance :** Technologie de l'architecture navale  
2007

**Programme de destination :** Technologie du génie industriel  
2006

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologie de l'architecture navale peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Technologie du génie industriel, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

---

<b>Technologie de l'architecture navale 2007 DEC – 248.A0 22 compétences, 2 025 heures</b>		<b>Technologie du génie industriel 2006 DEC – 235.B0 26 compétences, 1 935 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
050P	Estimer les coûts d'exécution d'un projet	033M	Estimer les coûts de production

---

**Programme de provenance :** Technologie du génie industriel  
2006

**Programme de destination :** Technologie de l'architecture navale  
2007

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologie du génie industriel peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Technologie de l'architecture navale, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

---

<b>Technologie du génie industriel 2006 DEC – 235.B0 26 compétences, 1 935 heures</b>		<b>Technologie de l'architecture navale 2007 DEC – 248.A0 22 compétences, 2 025 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
0336	Dessiner des croquis et des plans	0509	Effectuer des croquis
033M	Estimer les coûts de production	050P	Estimer les coûts d'exécution d'un projet
033Q	Optimiser la production	050Q	Proposer des améliorations aux méthodes de production

---

## **Tableaux d'harmonisation intersectorielle**



**Programme de provenance :** Technologie de l'architecture navale  
2007

**Programme de destination :** Dessin du bâtiment  
2001

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologie de l'architecture navale peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Dessin du bâtiment, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Technologie de l'architecture navale 2007 DEC – 248.A0 22 compétences, 2 025 heures</b>		<b>Dessin du bâtiment 2001 DEP – 5250 25 compétences, 1 800 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
050G	Produire les plans de la mécanique d'un navire ou d'une structure flottante	325346	Rechercher de l'information relative à la plomberie
		et	
		325356	Dessiner un plan de plomberie
		et	
		325413	Rechercher de l'information relative à l'électricité
		et	
		325423	Dessiner un plan d'électricité
		et	
325446	Rechercher de l'information relative à la ventilation		
et			
325457	Dessiner un plan de ventilation		

**Programme de provenance :** Dessin du bâtiment  
2001

**Programme de destination :** Technologie de l'architecture navale  
2007

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Dessin du bâtiment peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Technologie de l'architecture navale, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

---

<b>Dessin du bâtiment 2001 DEP – 5250 25 compétences, 1 800 heures</b>		<b>Technologie de l'architecture navale 2007 DEC – 248.A0 22 compétences, 2 025 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
325287	Exploiter les fonctions de base d'un logiciel de dessin	050G	Produire les plans de la mécanique d'un navire ou d'une structure flottante
	et		
325315	Exploiter les fonctions avancées d'un logiciel de dessin		
	et		
325346	Rechercher de l'information relative à la plomberie		
	et		
325356	Dessiner un plan de plomberie		
	et		
325413	Rechercher de l'information relative à l'électricité		
	et		
325423	Dessiner un plan d'électricité		
	et		
325446	Rechercher de l'information relative à la ventilation		
	et		
325457	Dessiner un plan de ventilation		

---

**Programme de provenance :** Technologie de l'architecture navale  
2007

**Programme de destination :** Technologie de la mécanique du bâtiment  
2003

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologie de l'architecture navale peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Technologie de la mécanique du bâtiment, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Technologie de l'architecture navale 2007 DEC – 248.A0 22 compétences, 2 025 heures</b>		<b>Technologie de la mécanique du bâtiment 2003 DEC – 221.C0 28 compétences, 2 010 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
050G	Produire les plans de la mécanique d'un navire ou d'une structure flottante	01UP	Interpréter des plans et des devis
		et	
		01UR	Établir des liens entre des systèmes de plomberie, la tuyauterie et leur fonctionnement
		et	
		01UT	Établir des liens entre des systèmes de chauffage et leur fonctionnement
		et	
0507	Établir des relations professionnelles	01UU	Établir des liens entre des systèmes de ventilation et de climatisation et leur fonctionnement
		et	
050P	Estimer les coûts d'exécution d'un projet	01UV	Établir des liens entre des systèmes de réfrigération et leur fonctionnement
		et	
		01V0	Exécuter des dessins techniques de systèmes
		01V1	Établir des relations professionnelles
		01V8	Estimer les coûts en mécanique du bâtiment

**Programme de provenance :** Technologie de la mécanique du bâtiment  
2003

**Programme de destination :** Technologie de l'architecture navale  
2007

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologie de la mécanique du bâtiment peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Technologie de l'architecture navale, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Technologie de la mécanique du bâtiment 2003 DEC – 221.C0 28 compétences, 2 010 heures</b>		<b>Technologie de l'architecture navale 2007 DEC – 248.A0 22 compétences, 2 025 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
01UP	Interpréter des plans et des devis	050G	Produire les plans de la mécanique d'un navire ou d'une structure flottante
et			
01UR	Établir des liens entre des systèmes de plomberie, la tuyauterie et leur fonctionnement		
et			
01UT	Établir des liens entre des systèmes de chauffage et leur fonctionnement		
et			
01UU	Établir des liens entre des systèmes de ventilation et de climatisation et leur fonctionnement		
et			
01UV	Établir des liens entre des systèmes de réfrigération et leur fonctionnement		
et			
01V0	Exécuter des dessins techniques de systèmes		
01V1	Établir des relations professionnelles	0507	Établir des relations professionnelles
01V8	Estimer les coûts en mécanique du bâtiment	050P	Estimer les coûts d'exécution d'un projet

**Programme de provenance :** Technologie de l'architecture navale  
2007

**Programme de destination :** Technologie de l'architecture  
2003

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologie de l'architecture navale peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Technologie de l'architecture, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

---

<b>Technologie de l'architecture navale 2007 DEC – 248.A0 22 compétences, 2 025 heures</b>		<b>Technologie de l'architecture 2003 DEC – 221.A0 23 compétences, 2 100 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
050P	Estimer les coûts d'exécution d'un projet	035J	Estimer les coûts de construction

---

**Programme de provenance :** Technologie de l'architecture  
2003

**Programme de destination :** Technologie de l'architecture navale  
2007

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologie de l'architecture peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Technologie de l'architecture navale, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

---

<b>Technologie de l'architecture 2003 DEC – 221.A0 23 compétences, 2 100 heures</b>		<b>Technologie de l'architecture navale 2007 DEC – 248.A0 22 compétences, 2 025 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
035J	Estimer les coûts de construction	050P	Estimer les coûts d'exécution d'un projet

---